La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1793 du 2 février 2024 - Prix : 1,20 €

Déclaration de politique générale

À DROITE TOUTE !

Le premier ministre a tenu, mardi dernier, sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale. Avec plusieurs annonces, en particulier sur le travail et la sécurité, et la réduction des droits comme ligne de conduite. Pour résumer : À droite toute.

PAR LDA

Après une longue et creuse allocution sans fond, bourrée de slogans vides, Gabriel Attal a finalement montré le cap qu'il comptait tenir. Celui d'une casse sociale appauvrissant toujours plus les plus démunis ; d'un autoritarisme marchant sur les pas de la droite et son extrême ; et d'une incapacité à prendre la mesure de l'urgence écologique.

« Gabriel Thatcher a pris la parole. Rien pour les travailleurs, rien pour les agriculteurs, rien pour les services publics. Rien pour alléger nos factures. C'est la France qui s'appauvrit », a réagi Fabien Roussel, secrétaire national du PCF à l'issue de cette déclaration de politique générale. Les quatre groupes parlementaires de gauche n'ont pas tardé à déposer une motion de censure. Pour la soutenir, ils ne manqueront pas d'arguments. Car, si les annonces du premier ministre en direction des agriculteurs ont été rares, Gabriel Attal a en revanche promis une quinzaine de mesures, qui font souvent froid dans le dos.

Travail : rendre les salariés corvéables

Une bonne partie de son allocution, Gabriel Attal s'est comporté en exécuteur testamentaire d'Emmanuel Macron. En particulier sur le travail, avançant un taux de chômage qui serait le plus bas *« depuis vingt-cinq ans »*… En omettant que le chiffre est le fruit des réformes de l'allocation-chômage retirant leurs droits à plusieurs milliers de sans-emploi. Et Gabriel Attal ne compte pas s'arrêter là.

Dans le but de *« réinterroger notre modèle »*, il veut supprimer l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui prolonge l'indemnisation du chômage tout en cotisant jusqu'à la retraite pour les privés d'emploi les plus âgés. *« Ce sont des annonces qui risquent de tiers-mondiser la France »*, alerte Fabien Roussel. Une mesure terrible socialement, qui faisait débat au sein même de la majorité, dans les coursives de l'Assemblée nationale, mardi. Les quelque 400 000 bénéficiaires de cette ASS ne toucheraient alors plus que le RSA… Et devront travailler pour cela ! En effet, Gabriel Attal souhaite qu'en 2025, les allocataires du RSA soient, dans tous les départements, contraints à une activité de quinze heures hebdomadaires.

Par ailleurs, le premier ministre fait peser une nouvelle épée de Damoclès sur l'assurance-chômage, indiquant qu'en cas de trajectoire financière négative, il adresserait *« une lettre de cadrage »* aux partenaires sociaux.

Une façon de tordre le bras à ces derniers pour réduire les droits des chômeurs. Enfin, le Code du travail pourrait encore être attaqué, Gabriel Attal promettant une *« nouvelle étape »* aux ordonnances de 2017.

Autorité : la lune de miel avec le RN se poursuit

Clamant un *« réarmement civique »*, Gabriel Attal se veut un chantre de l'autorité, enchaînant des slogans qui sentent bon la naphtaline et le paternalisme : *«Tu casses, tu répares ; tu salis, tu nettoies ; tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter. »* Il promet des *« sanctions adaptées pour les mineurs de moins de 16 ans »* en créant des *« travaux d'intérêt éducatif »*, sorte de travaux d'intérêt général (TIG), qui ne peuvent être prononcés pour les moins de 16 ans. Des TIG qui pourraient en revanche être distribués aux parents d'enfants commettant des délits.

Logement : le social va perdre du terrain

En pleine crise du pouvoir d'achat, le premier ministre ne pouvait rester silencieux sur une dépense qui correspond à un tiers du budget des ménages : le logement. Il assure qu'il va doper l'offre par un choc des normes... Mais, alors même que Gabriel Attal assure *« soutenir le logement social »*, il prévoit de revenir sur le plancher de 25 % par ville, prévu par la loi SRU.

Santé : cynisme et inaction

Tout en maintenant son cap droitier, *« la lutte contre l'immigration illégale doit continuer à s'intensifier »*, Gabriel Attal veut régulariser nombre de médecins étrangers tout en s'attaquant à un droit essentiel pour les exilés qui n'ont pas la chance d'être médecins, en réformant l'aide médicale d'État comme l'exigent LR et le RN. Aucune réponse apportée aux hôpitaux publics saturés, aux déserts médicaux, à la pénurie de médicaments. Il a préféré taper sur les patients avec une mesure anti-lapins.

Climat : satisfait de son inaction, Attal tape sur les écologistes

Fustigeant ce qu'il nomme comme l'extrême droite *« l'écologie punitive »*, Gabriel Attal assure : *« On ne fera pas l'écologie sans le peuple. »* Ce qui n'a pas posé de problème de conscience à l'exécutif au moment de réformer les retraites.

Gabriel Attal s'est donc inscrit clairement à droite, dans la continuité de la politique d'E. Macron depuis 2017. Gilets jaunes, retraites, émeutes urbaines, révolte des agriculteurs, des riches toujours plus riches et des enfants dormant dans nos rues…

Colère paysanne

L'ENNEMI C'EST L'AGROBUSINESS

La stratégie est éculée et la ficelle grossière. Dans leur réflexion étriquée, les manichéens de l'actualité ont tôt fait de résumer la crise profonde que traverse le monde agricole par une équation simple que l'on pourrait résumer ainsi : paysans contre écologistes.

Des agriculteurs aubois se dirigeant vers Paris le 30 janvier, au péage de Torvilliers. *(Photo Gérard Arcelin)*

PAR LDA

Opposer ceux qui défendent la terre et ceux qui en vivent n'a aucun sens. Si ce n'est celui d'un détournement coupable de l'attention populaire. *« J'attends de Gabriel Attal qu'il renonce au pacte vert »*, déclarait ainsi, lundi, Jordan Bardella, avant de qualifier cet ensemble de mesures visant à mettre l'Europe sur la voie de la transition de *« bras armé de l'écologie punitive »*. Les paysans sont les premières victimes du réchauffement climatique.

Désigner les normes environnementales comme la cause cardinale de la colère des exploitants relève de la manipulation. Le RN tente de capitaliser sur la souffrance de toute une profession, son sentiment de relégation, sa peur du déclassement avec, en ligne de mire, le scrutin européen de juin prochain.

Les Français ne sont pas dupes. La lutte des agriculteurs pour une vie digne et des revenus décents est soutenue par 87 % de la population, selon un sondage Elabe. Parmi lesquels nombre de militants écologistes. *« Nous refusons le discours dominant qui voudrait faire de nous des ennemis »*, écrit d'ailleurs un collectif d'organisations et d'ONG environnementales dans Libération. Une tribune dans laquelle les signataires – Greenpeace, les Amis de la Terre, Extinction Rebellion, etc. – réaffirment leur soutien à la mobilisation en cours.

L'adversaire n'est pas l'agriculteur, mais le modèle économique dominant, capitaliste, productiviste et mondialisé, les traités de libre-échange et le dumping social. L'ennemi n'est pas l'écologiste, mais l'agrobusiness et les intermédiaires de la grande distribution dont les marges explosent.

L'abaissement des normes environnementales permettra probablement de lever certaines contraintes – réelles – pour les exploitants. Y ont-ils seulement intérêt ? La lutte actuelle des paysans doit être l'occasion de remettre en question une agriculture ultra-libéralisée, sans avenir. Qui, dans un même mouvement, détruit la terre et ceux qui la cultivent.

L'HUMEUR

DE GISÈLE MALAVAL

LES MINISTRES ET L'AQUARIUM

Pour André Chassaigne, le discours de G. Attal, reflète un gouvernement *« mondain et de l'entre soi »*, se désintéressant des 6,7 millions de Français sans médecin traitant, des établissements publics sans enseignants, des 3000 enfants dormant dans la rue ; d'ailleurs, preuve de ce mépris, la Santé, l'Éducation nationale et le Logement n'ont pas de ministre de plein exercice.

Pas de ministre, non plus, du Travail : les chômeurs en fin de droit vont perdre, avec l'arrêt de l'ASS, des droits à la retraite et pourront ne pas toucher le RSA en cas de revenu trop élevé du conjoint, ce qui touchera essentiellement les femmes. Les 17 % de smicards sont aussi dans le viseur. Ce gouvernement n'aime décidément pas les pauvres ; l'argent public, pour des néolibéraux, a vocation à retourner dans les poches du privé et du Capital. Mais faire comme si l'appauvrissement et le désespoir grandissants n'étaient pas des sujets dignes d'intérêt comporte un risque.

Marcel Proust, qui n'était pas marxiste, l'avait mesuré : *Et le soir ils ne dînaient pas à l'hôtel où, les sources électriques faisant sourdre à flots la lumière dans la grande salle à manger, celle-ci devenait comme un immense et merveilleux aquarium devant la paroi de verre duquel la population ouvrière de Balbec, les pêcheurs et aussi les familles de petits bourgeois, invisibles dans l'ombre, s'écrasaient au vitrage pour apercevoir, lentement balancée dans des remous d'or, la vie luxueuse de ces gens, aussi extraordinaire pour les pauvres que celle de poissons et de mollusques étranges : (une grande question sociale, de savoir si la paroi de verre protégera toujours le festin des bêtes merveilleuses et si les gens obscurs qui regardent avidement dans la nuit ne viendront pas les cueillir dans leur aquarium et les manger).*****

** À l'ombre des jeunes filles en fleurs, 1918*

PROJECTION

Dimanche 18 février 2024 à 10 h 30

Cinéma Utopia Pont Sainte Marie

mrap

11 Rue du Moulinet, Parking, Voie aux Vaches
10150 Pont-Sainte-Marie

Organisé par le MRAP
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Entrée : 5 €

Informations /Réservation/ Inscription: mrapaube@laposte.net

Un film de l'Association Germaine Tillion

Germaine TILLION

Une ethnologue dans le siècle
la Résistante et la déportée
"sage, savante, combattante"

les qualificatifs ne manquent pas pour évoquer ce grand témoin des bouleversements du siècle dernier.

Germaine TILLION (1907-2008) est entrée au Panthéon le 27 mai 2015, marque de reconnaissance de la Nation pour une femme qui, tout au long du XXème siècle, a pris le parti de la justice et de la vérité dans ses engagements : **lutte contre le nazisme, contre l'univers concentrationnaire, contre l'oppression des femmes, choix de la décolonisation.**

Ce documentaire nous fait découvrir un destin exemplaire, où s'incarnent **passion de connaître et volonté d'agir, lucidité et compassion, gravité et humour**. Réalisé par l'Association Germaine Tillion il présente en trois volets le parcours d'une femme qui **« a su traverser le Mal sans se prendre pour une incarnation du Bien »**.

Une ethnologue dans le siècle
La résistante et la déportée
Retour dans l'Algérie en guerre

Tous droits réservés pour la France et tout pays, y compris les droits de diffusion, de reproduction et d'exploitation. ©Association Germaine Tillion Film strictement réservé à une exploitation non commerciale

L'Association Germaine Tillion, créée en 2004 avec Germaine Tillion, est titulaire du droit moral sur l'œuvre, le nom et les archives de Germaine Tillion.

ABONNEZ-VOUS ! : 20 €
à La Dépêche de l'Aube
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN
22ter, avenue Anatole-France 10000 - TROYES
03 25 73 32 82 - ladepechedelaube@wanadoo.fr

www.aubeane.fr
Aubéane
MUTUELLE DE FRANCE
JE SUIS D'ICI, MA MUTUELLE AUSSI !
TROYES
ROMILLY-SUR-SEINE
BAR-SUR-AUBE
03 25 79 10 43
aubeane
TROYES 59 bd Blanqui • ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gornet Boivin • BAR-SUR-AUBE 157 Rue nationale

ECOUTEZ-VOIR !

Ce qui nous chatouille & nous grattouille

PETITE AMIE

Nom de code : AMIE, pour Articulate Medical Intelligence Explorer. C'est l'intelligence artificielle (IA) médicale de Google et le monstre du web affirme qu'elle est *« plus efficace qu'un médecin »* pour établir un diagnostic. Pour cela, ils s'appuient sur des essais avec de... faux patients ! Des acteurs formés pour simuler des personnes souffrant de différents problèmes de santé. Pour tester le "*chatbot*" basé sur un modèle de langage étendu (large language model - LLM), ont été recrutés 20 acteurs qui ont participé à des consultations en ligne avec AMIE et avec 20 *« vrais »* médecins cachés derrière un robot conversationnel. Sans savoir à qui ils s'adressaient - effet placebo -, les participants ont "*joué*" 149 scénarios cliniques avant d'évaluer leur expérience. Le résultat serait sans appel : AMIE est plus précis que les médecins pour diagnostiquer les maladies respiratoires et cardiovasculaires notamment. Pour les furoncles, on ne sait pas encore. Cerise sur le gâteau, il serait même plus empathique. Peut-être parce qu'il est moins débordé qu'un vrai médecin ? Google ambitionne de mettre au point le premier "*chatbot*" médical et planche pour se dépêtrer d'un labyrinthe réglementaire pour pouvoir tester son AMIE sur de vrais patients.

Déontologiquement, éthiquement, scientifiquement : tout pose question dans cette démarche. Google doit d'ailleurs admettre que *« toute recherche de ce type doit être considérée comme la première étape exploratoire d'un long voyage »*. Mais, disent-ils, l'IA générative appliquée à la santé est *« une révolution en marche »* dont le plein potentiel transformera les pratiques et les systèmes de santé. Là, on veut bien les croire pour tout casser et empocher beaucoup d'argent. Etonnement, Amazon semble à la ramasse sur l'achat des médicaments en ligne ! Non, aucune IA ne remplacera les médecins. Le prétendre est dangereux. L'AMIE de Google vous veut du bien ? Quid si l'AMIE bugge ?

Rémi

SOIT DIT EN PASSANT

UNE QUESTION DE MUNITIONS

Faire un enfant ou pas. Jusqu'ici, on croyait naïvement que c'était un choix personnel, celui d'une femme ou d'un couple. On savait qu'il était complexe, déterminé par une ribambelle de facteurs intimes, amoureux, culturels, sociaux et économiques... C'était à la fois simple et compliqué. Mais depuis le show prime time de Macron, on découvre, l'œil rond, qu'il s'agit de participer ou non au *« réarmement démographique »* de la France. Morbleu ! Pour la Patrie reconnaissante, au boulot mesdames, à vos utérus citoyennes, réarmez la démographie ! À quand un prix *« bleu-blanc-rouge »* pour les meilleures pondeuses ? Le président de la République s'inquiète d'une baisse de la fécondité. Le même qui, en juillet 2017, fustigeait l'Afrique : *« Quand des pays ont encore aujourd'hui sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien »*.

La question de l'égalité des femmes et des hommes face à la parentalité est au centre de débats. Si les femmes font moins d'enfants, c'est d'abord parce que c'est leur liberté et leur droit le plus strict, au même titre qu'un homme. L'État n'a pas à s'en mêler, ni à fulminer des injonctions de maternité. Mais c'est aussi parce qu'elles sont moins prêtes qu'avant à en payer le prix - bien plus fort que pour les hommes en termes de vie quotidienne, de charge mentale ou de retard sur leur carrière. Ce déséquilibre persistant est politique. Dans son discours, qui réduit les femmes à leur seule fonction reproductive, aucune proposition de modes de gardes renforcés, d'aides matérielles et logistiques spécifiques pour les mères célibataires des milieux populaires, ou de contraintes légales plus fortes sur les employeurs pour ne pas pénaliser les femmes au boulot. Pour que le *« réarmement démographique »* ne soit pas qu'un pétard mouillé de plus, encore faudrait-il ne pas mégoter sur les munitions.

El Carretero

ANNONCES LÉGALES

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SDlineaire
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10000 euros
Siège social : 4 Place Saint Julien
10170 VALLANT ST GEORGES
840 840 821 RCS TROYES

Par décision du 28/11/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente et installation de pergolas, spas, carpots et de tout autre équipement similaire ou connexe et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance

SCI ALISA
Société civile au capital de 189.800,00 €
Siège social : 23 Av. des Sapins
10800 ST JULIEN LES VILLAS
RCS TROYES SIREN 438025975

Suivant acte reçu par Maître Elizabeth DA SILVA, notaire à ST JULIEN LES VILLAS (Aube), le 28 décembre 2023, enregistré à SPFE TROYES I le 12 janvier 2024, 1004P01 2024 N 00091, les associés ont décidé de nommer Mme. Saïda CHARNI, demeurant à ST JULIEN LES VILLAS (Aube) 23 Av. des Sapins, co-gérante de la SCI ALISA, pour une durée illimitée.
L'article 17 des statuts a été modifié.
Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis, Le notaire

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOULINS du 20/01/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : CPERMIS
Siège : 53 Rue de la Paix 10000 TROYES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : Location de véhicules de toutes catégories pour longue et courte durée. Location de voiture à double commande destinée à l'apprentissage de la conduite.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Denis MOHR demeurant 14 Impasse des Peupliers 57350 SPICHEREN.
Directrice Générale : Madame Camille CLARA MOHR demeurant 18 Rue Gaspard Roux 03000 MOULINS.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me B. MANDRON, Notaire à TROYES, 15 Quai Lafontaine, le 24/01/2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination : SCI ENVAGUE
Siège social : 29 rue du Maréchal Foch – 10300 SAINTE SAVINE.
Durée : 99 années
Capital social : 800 € constitué uniquement d'apports en numéraires Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant de la société est : Mme Anne PERI.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis Le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES en date du 23/01/2024, il a été constitué une société présentant les Caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : VILLA GAMAR
Siège social : 33 rue Ambroise Cottet, 10000 TROYES
Objet social : La location meublée et équipée de tous immeubles, l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement et indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés ; L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la rénovation, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 220 000 euros
Gérance : Madame Delphine LAGUERRE, demeurant 33 rue Ambroise Cottet 10000 TROYES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis La Gérance

VIGNOBLES SAINT DOMINIQUE
Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
Au capital de 380 000 euros
Siège social : 48 Rue Pasteur
10360 FONTETTE
351655584 RCS TROYES

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 30/07/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 280 000 euros, pour être ramené de 380 000 euros à 100 000 euros par voie de remboursement partiel de toutes les parts.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : "par suite des apports effectués, le capital social initial est fixé à la Somme de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 euros)."
Nouvelle mention : " Par suite des opérations de réduction de capital d'une somme de 280 000 euros an date du 30 juillet 2023, le capital social est fixé à la somme de cent mille euros (100 000 euros).

Pour avis La Gérance

CHAMPAGNE REMY MASSIN ET FILS
Société Civile d'Exploitation Viticole
au capital de 1 500 000 euros
porté à 2 500 000 euros
Siège social : 34 Grande Rue,
10110 VILLE SUR ARCE
322758731 RCS TROYES

Aux termes d'une décision unanime en date du 01/12/2023, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 1 000 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. ARTICLE 7- CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à un million cinq cent mille euros (1 500 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille euros (2 500 000 euros)

Pour avis La Gérance

BABEAU CLAUDINE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 Grande Rue
10140 JESSAINS
Siège de liquidation : 6 Grande Rue
10140 JESSAINS
848 268 512 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Claudine BABEAU, demeurant 6 Grande Rue 10140 JESSAINS, associée unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 Grande Rue 10140 JESSAINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents co cernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis La Liquidatrice

Saint LEON
Société Civile d'Exploitation Viticole
en liquidation
Au capital de 45 000 euros
Siège : Chemin Fond de Gueule,
10110 BALNOT SUR LAIGNES
Siège de liquidation : Chemin Fond de Gueule 10110 BALNOT SUR LAIGNES
504 828 419 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Yves COURON, demeurant Chemin Fond de Gueule 10110 BALNOT SUR LAIGNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chemin Fond de Gueule 10110 BALNOT SUR LAIGNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

LAVA JACKY
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 19 rue de la Planchotte
10360 FONTETTE
Siège de liquidation : 19 rue de la Planchotte 10360 FONTETTE
483489423 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jacky LAVA, demeurant 19 rue de la Planchotte 10360 FONTETTE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 19 rue de la Planchotte 10360 FONTETTE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

SELARL E. DA SILVA
& A. MILLERET-DRIAT
Notaires associés
87 Bd de Dijon,
10800 ST JULIEN LES VILLAS

ADDITIF à la parution du 19/01/2024

Il y a lieu de préciser, concernant la cession du fonds de commerce « LA BOULE D'OR » sis à ST JULIEN LES VILLAS (10800), 10 Rue Aristide Briand le 28/12/2023 :
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi :
en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, dans la limite de la partie du prix payé comptant.
au domicile du CEDANT, 7 et 9 Impasse des Lilas 10000 TROYES pour les oppositions d'un montant supérieur à 100.000,00 euros.

Pour insertion Le Notaire

MEMOIRE - AUBE

IL Y A 80 ANS

C'était en 1944. Le 6 juin les troupes alliées débarquaient en Normandie, étape nécessaire dans un processus complexe pour terrasser les puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon). La défaite nazie à Stalingrad (février 1943) mit fin au mythe de l'invincibilité de l'armée allemande et précipita sa défaite grâce aux soulèvements des résistances dans les pays occupés et aux efforts conjugués des Alliés. Troyes fut libéré, le 26 août 1944. La préfecture de l'Aube veut marquer cette libération par de nombreuses activités mémorielles. Elle a donc fait appel aux associations patriotiques ou autres pour qu'elles proposent des projets qui recevront un label et peut-être un accompagnement financier. La FNDIRP, l''ANACR, le MRAP, CEMOA, UPOPAUBE, ARCEAU, le TPC, ont tout de suite répondu à l'appel et préparent dès maintenant expositions, projections, lectures ou conférences.

Quelques exemples :

- **Dimanche 18 février à 10 H 30**, Film à Utopia : Germaine TILLION, ethnologue, résistante et déportée.
- **Jeudi 14 mars 14 H 30 (scolaires) et 19 h 30 (public) Hôtel de Ville de Troyes**, la musique et son utilisation dans les camps nazis : conférence de Elise PETIT.
- **Mardi 19 Mars à 18h30 grande salle Maison des Associations -Troyes -** Conférence de Gérard Streiff auteur de *Missak et Mélinée Manouchian Un couple en Résistance*. Une exposition et des lectures de poèmes ainsi que de la dernière lettre de Missak à Mélinée accompagneront cette conférence organisée par le CEMOA.
- **Du 18 au 30 mars** : Exposition La répression nazie dans l'Aube au Centre culturel de La Chapelle-Saint-Luc.
- **Mercredi 27 mars** : lectures par le TPC dans l'exposition.
- **Mardi 2 avril, Théâtre de Champagne**, 15 h et 20 H : *Verfügbar aux enfers* une opérette écrite au camp de Ravensbrück par Germaine Tillion. Ce spectacle peut surprendre, mais résister pour les déportés, c'était aussi organiser des petites universités populaires plus ou moins clandestines pour entretenir la culture et le moral aussi. Ce fut le cas de Marguerite Buffard-Flavien dans les camps où elle fut internée.

Jean Lefèvre

NOS PEINES

RÉGIS HENRY

Nous apprenons avec une grande tristesse. le décès de M. Régis Henry. nous reviendrons la semaine prochaine sur son parcours et ses engagements communistes.
Nous présentons notre avis condoléances à sa famille.

EXPOSITION

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE - Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 20 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.